

## VISION 2030 POUR LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE<sup>1</sup>

**Ambitieuse et réaliste**, la vision permet à tous les habitants d'exercer, avec confiance, leur droit à la santé et de réaliser l'engagement pris pour la Couverture Santé Universelle (CSU). Les opportunités sont équitablement offertes à chacun pour promouvoir sa santé et son bien-être. Un système de soins, réactif à la demande de la personne, procure des soins de qualité sûrs et efficaces.

**Les compétences individuelles et collectives pour la santé** sont développées et ancrées dans la société contribuant à plus d'autonomie, de responsabilité et de collaboration fructueuse entre citoyens et professionnels de la santé, publics et privés. Un environnement sain et des comportements qui contribuent à la protection de la santé des familles et des communautés. La prévalence ainsi que l'incidence des complications secondaires des maladies en relation avec les facteurs de risques comportementaux, environnementaux et les déterminants sociaux de la santé, sont réduites. En meilleure santé, la population constitue un atout essentiel pour un développement durable et inclusif.

**Bénéficiaire d'un engagement politique et sociétal**, la vision 2030 de la PNS s'inspire des valeurs **des droits de l'Homme**, en particulier le respect de la dignité, de l'équité, de la qualité et de la solidarité.

**Le citoyen est au cœur d'un système de santé** qui dispense des soins de qualité, centrés sur la personne, dans le cadre de parcours de soins définis, dynamiques et intégrés. Plus équitable, le système de santé couvre territorialement l'ensemble de la population, pour répondre à ses besoins.

**La santé des citoyens est mieux protégée** grâce à sa prise en considération dans toutes les politiques publiques et aux changements de comportements, individuels et collectifs, favorables à la santé.

**Le système de santé est plus réactif et plus efficient** avec des citoyens partenaires et des professionnels motivés et émancipés.

**L'État est engagé**, avec ses institutions démocratiques consolidées et des stratégies appropriées, dans la réalisation des objectifs du développement durable. La décentralisation est effective avec des régions regroupées en grands ensembles géographiques. La transparence, la reddition des comptes et la participation sont assurées dans le cadre du pilotage des secteurs et en particulier celui de la santé.

**La volonté politique est forte** chez tous les acteurs politiques, économiques et sociaux pour surmonter les divergences et créer les conditions de la pleine réalisation de la vision de la politique nationale de santé. Bien précieux et commun, le système de santé national est à l'abri des controverses. Évalué périodiquement, il n'est pas remis en cause par les changements de majorité politique ni par les lobbies et les groupes de pressions. Les convergences fortes pour la couverture santé universelle et le droit à la santé sont soutenues par l'institutionnalisation du dialogue sociétal.

---

<sup>1</sup> Elle est définie comme étant « l'ensemble de la population a accès aux services préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dont elle a besoin. Ces services sont de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières particulières pour les usagers »